Image not found or type unknown

30% a payer concernant une école a distance

Par **romaneee22**, le **23/10/2023** à **15:20**

Bonjour,

je me permets de vous contacter suite à un article que j'ai vu sur internet de votre part concernant les école à distance et je me demandais si il était possible d'avoir quelques informations.

Il s'avère qu'en juillet 2023 je me suis inscrite à l'école ENACO pour faire un bts tourisme en alternance, pour une réoriention.

Cependant, n'ayant pas trouver d'alternance et sans aide de leur part j'ai décidé d'arrêter avant la fin des 3mois ainsi ne pas payer l'entièreté de la formation.

J'ai envoyé un recommandé avec accusé de réception, et ils ne m'ont répondu que 3 semaines après par e-mail, que je leur devais 1257€ dont 674€ de fourniture, or comme je leur ai expliqué je n'ai pas eu de fourniture et ils m'ont dit que c'était la création de mon adresse e-mail.

Est ce que vous savez si il y'aurait quelque chose que je puisse faire pour payer moins ou si je n'ai vraiment pas le choix car étant étudiante je peux pas me permettre de dépenser autant.

Respectueusement,

ROBIN Romane

Par **jodelariege**, le **23/10/2023** à **16:52**

bonjour

si vous avez envoyé votre demande de résilation avant les 3 mois vous devez payer les 30% du prix total

quel était le prix total? vous n'avez pas reçu de cours ?

Par **romaneee22**, le **23/10/2023** à **17:23**

si j’ai reçu certains cours mais je n’ai eu aucune aide pour trouver une alternance, et j’ai 600€ de fournitures alors qu’on ne m’a rien envoyé non plus à ce niveau là

Par **jodelariege**, le **23/10/2023** à **18:20**

"Nous recevons régulièrement des offres d’entreprises partenaires pour des contrats d’alternance pour la France entière, cependant vous restez maître de votre projet et pour augmenter vos chances de réussite, devez rechercher activement une entreprise.
En fonction de vos propres critères de recherche, vous pourrez recevoir de notre part des offres d’emplois de nos entreprises partenaires ou être invité(e) à candidater sur une offre identifiée par nos Chargés de Relations Entreprise."

il n'y a pas ici de garanties formelles données par l'école de vous trouver une entreprise en alternance ; d'ailleurs on parle de la France entiere ...

vous pourriez contacter une associaiton locale de défense du consommateur qui ,pour quelques dizaines d'euros de cotisation annuelle ,étudiera votre dossier et vous conseillera

le prix total?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés